



VILLE DE MASEVAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19.04.2011

BUDGETS PRIMITIFS 2011

Le Conseil Municipal,

Vu le débat d'orientations budgétaires approuvé le 31.03.2011 ;

Après avis de la Commission des Finances du 14.04.2011 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. Raymond TROMMENSCHLAGER ;

Après en avoir délibéré :

. décide d'approuver le budget primitif principal et ses annexes de l'exercice 2011 présentés.

IMPOTS LOCAUX 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le montant des taxes locales 2011 présenté.

PREVISION DE COUPE COMPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les travaux de coupe complémentaire et autorise M. le Maire à signer tous documents y afférent.

RESEAU DE GITES – GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les dispositions présentées concernant le groupement de commandes pour la passation de marchés pour le projet de réseau de gîtes
- approuve le programme de l'opération
- décide d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération
- décide d'engager la phase pré-opérationnelle du projet
- décide d'adhérer au groupement de commandes du secteur de Masevaux qui engagera les procédures de désignation du maître d'œuvre et des prestataires associés
- décide de prévoir aux budgets les crédits nécessaires pour la réalisation de cette opération comprenant le montant des travaux et le coût des études (honoraires et frais divers), soit un montant maximum de 50 000 €
- élit M. Raymond TROMMENSCHLAGER comme représentant de la commune à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention afférente à l'adhésion au groupement de commandes et à engager l'ensemble des démarches et procédures liées à l'engagement de l'opération et à signer tout acte y afférent.